



Expertise comptable
et conseil aux IRP

La formation : pour quoi faire ?

Séminaire EDF – 4 avril 2019

Intervenants :

Marie-Laure Billotte

Charlotte Lefebvre

1, avenue Foch - BP 90448
57008 Metz Cedex 1
Tél : 03.87.17.32.60

36, rue du chemin Vert
75011 PARIS
www.3econsultants.fr

Quelques statistiques sur la formation dans les entreprises françaises

- Selon les dernières données publiées par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), 48 % des salariés des entreprises françaises de plus de 10 salariés ont bénéficié au moins d'une formation dans l'année 2015, ce taux allant de :
 - 25% dans les entreprises de 10 à 19 salariés
 - A 63 % pour les entreprises de plus de 500 salariés
- Les différences concernent aussi la nature de la formation :
 - 18% des entreprises de 10 à 49 salariés consacrent la totalité ou la quasi-totalité de leur budget à des formations obligatoires
 - Seules 7 % des entreprises de plus de 500 salariés sont dans ce cas
- L'OCDE estime que seuls 32 % des Français se forment contre une moyenne de 41 % pour l'ensemble de l'OCDE.
 - Le taux de participation est 2 fois plus faible pour les adultes peu qualifiés (15 %) et les seniors (13 %) ainsi que pour les demandeurs d'emploi de longue durée (16 %).
 - Et quand ils sont formés, ils sont 49 % à trouver leur formation très utile à leur emploi.
- Au sein d'**EDF** :
 - Près de 90 % des salariés sont formés chaque année :
 - 89 % des hommes
 - 85 % des femmes
 - 2 500 salariés n'ont pas été formés au cours des 3 dernières années, soit 4 % de l'effectif



